

Zone de police Vesdre - Conférence de presse - 29 janvier 2013
Plan Zonal de Sécurité 2014-2017 de la Zone de Police Vesdre

ZONE DE POLICE VESDRE

www.policevesdre.be



Police

Zone Vesdre

Verviers, le 29 janvier 2014

Madame,

Monsieur,

Bienvenue à la conférence de presse de la Zone de Police Vesdre consacrée à son Plan Zonal de Sécurité 2014-2017.

Vous trouverez dans ce dossier :

- Les noms et fonctions de vos interlocuteurs
- Un communiqué de presse sur le Plan Zonal de Sécurité 2014-2017
- Une copie des diapositives présentées en conférence de presse

Zone de police Vesdre - Conférence de presse - 29 janvier 2013

Plan Zonal de Sécurité 2014-2017 de la Zone de Police Vesdre

Le Plan Zonal de Sécurité et ce dossier de presse peuvent être téléchargés sur le site Internet de la Zone de Police Vesdre www.policevesdre.be, onglet « documentation ».

Eric Piscart

Zone de Police Vesdre

Consultant en communication

Vos interlocuteurs :

- **Christine Wilwerth**, Procureur du Roi de Verviers
- **Jean-Michel Demarche**, Auditeur du Travail à Verviers

- **Marc Elsen**, Président du Collège de Police, Bourgmestre de Verviers

Zone de police Vesdre - Conférence de presse - 29 janvier 2013

Plan Zonal de Sécurité 2014-2017 de la Zone de Police Vesdre

- **Philippe Godin**, Bourgmestre de Pepinster
- **Yvan Ylieff**, Bourgmestre de Dison

- **Marcel Simonis**, Commissaire divisionnaire, Chef de Corps, Zone de Police Vesdre
- **Sylviane Bogaerts**, conseillère, Chef de service Stratégie et Développement, Zone de Police Vesdre

Zone de police Vesdre - Conférence de presse - 29 janvier 2013

Plan Zonal de Sécurité 2014-2017 de la Zone de Police Vesdre

ZONE DE POLICE VESDRE

www.policevesdre.be



COMMUNIQUE DE PRESSE

Publication immédiate

Police

Zone Vesdre

Dossier traité par : Eric Piscart - Zone de police Vesdre - 087/329 251 - 0494/501 774

La Zone de Police Vesdre dévoile son Plan Zonal de Sécurité 2014-2017

La Zone de Police Vesdre a terminé la rédaction de son quatrième Plan Zonal de Sécurité (PZS), qui couvre la période 2014-2017. Derrière cette appellation se cache un plan stratégique important qui détaille les grandes orientations de la politique policière à mener par la Police locale des communes de Verviers, Dison et Pepinster pour les 4 années à venir et qui analyse également et avec précision le bilan sécuritaire et du fonctionnement du Corps de Police entre 2009 et 2013.

Ce plan a déjà été examiné et approuvé au mois de décembre au niveau local par le Conseil Zonal de Sécurité, qui regroupe les principaux acteurs de la chaîne de sécurité : les Bourgmestres des communes de la Zone Vesdre, le Procureur du Roi de Verviers, l'Auditeur du travail de Verviers, le Directeur coordonnateur et le Directeur judiciaire de la Police Fédérale et le Fonctionnaire de prévention de la Ville de Verviers. Le Conseil de Police de la Zone Vesdre en a également pris connaissance, tout comme les représentants du personnel. Cependant cette longue procédure d'approbation n'est pas toute à fait clôturée puisque les Ministres de l'Intérieur et de la Justice doivent encore donner leur aval, ce qui est espéré pour les toutes prochaines semaines.

Le document de 196 pages s'appuie sur une évaluation approfondie du PZS 2009-2013, dont une analyse des priorités retenues et des chiffres de la criminalité qui donne une idée de l'efficacité et de la qualité des politiques menées, ainsi que de

Zone de police Vesdre - Conférence de presse - 29 janvier 2013

Plan Zonal de Sécurité 2014-2017 de la Zone de Police Vesdre

nombreux progrès et des avancées qui ont été faits sur ces 4 années. Cette analyse a déjà été présentée à la presse en 2013. « Si l'on s'attarde sur les chiffres, dont les derniers s'annoncent d'ailleurs particulièrement réjouissants, ils montraient une tendance claire et positive pour notre Zone, où la situation connaît une évolution plus favorable qu'ailleurs. Quelle que soit la référence prise, la Belgique, la Wallonie, la Province ou l'arrondissement, lorsque les chiffres de criminalité baissent, ils baissent plus qu'ailleurs dans la Zone Vesdre. C'est notamment le cas des infractions contre l'intégrité physique, qui sont en forte baisse sur la Zone. Et s'ils augmentent, c'est toujours moins qu'ailleurs. L'exemple des vols dans habitation le montre, avec des chiffres en hausse et parfois en forte hausse partout sur le pays, mais moins fortement sur le territoire de la Zone Vesdre. Ce qui montre que le phénomène est plus contenu qu'ailleurs » explique le Chef de Corps Marcel Simonis.

S'agissant des priorités « externes » fixées pour la période 2014-2017, la Zone Vesdre s'est non seulement basée sur cette évaluation, mais elle a encore pris en compte les objectifs du Plan National de Sécurité 2012-2015, les priorités des Autorités administratives et judiciaires ainsi que les attentes de la population. Elle a ainsi identifié 7 priorités. 5 se situent dans la continuité du précédent PZS compte tenu des bons résultats engrangés : les nuisances, la sécurité routière, les stupéfiants, le radicalisme, la traite et le trafic des êtres humains. 2 sont complètement nouvelles : les cambriolages dans les habitations et la fraude sociale. Un point d'attention a encore été retenu, à savoir la violence intra-familiale et intra-conjugale qui constitue une priorité pour le Parquet de Verviers avec qui un partenariat particulièrement constructif a été établi.

Qu'il s'agisse de la définition des priorités et de leur mode de gestion, la Zone Vesdre a fait preuve d'originalité et d'innovation. La Police locale se montre ainsi en avance lorsqu'il s'agit de travailler par exemple sur les nuisances, où elle s'ouvre à des partenaires externes tels que le CPAS, la gestion centre ville de Verviers, Logivesdre,... Une approche qui n'est pas courante au sein des services de Police. Le choix d'inscrire la lutte contre la fraude sociale ainsi que le radicalisme comme

Zone de police Vesdre - Conférence de presse - 29 janvier 2013

Plan Zonal de Sécurité 2014-2017 de la Zone de Police Vesdre

priorités mérite aussi d'être souligné pour son caractère précurseur par rapport aux autres Zones de Police, voire aux autres communes. Des partenariats qui ne peuvent qu'aboutir à plus d'efficacité dans l'approche des phénomènes. C'est également le cas de la priorité consacrée aux cambriolages dans les habitations, où l'approche originale développée par la Zone Vesdre, basée notamment sur l'implication citoyenne, au travers des Partenariats Locaux de Prévention, ou sur l'initiative « PopPol veillent » - Police et Population veillent, qui a d'ailleurs été récompensée par un Ethias Award en décembre 2013. Une récompense qui montre la qualité de cette initiative de prévention, amenée à se propager au sein d'autres Zones de Police.

Au niveau de ses priorités « internes », après avoir travaillé plus de 4 ans sur le projet « Du policier de quartier d'hier à l'équipe de quartier de demain », qui était au cœur de sa politique de proximité, ainsi que sur « l'implication capable », elle met à l'ordre du jour des prochaines années « l'optimalisation dans la continuité ». Dans un contexte socio-économique difficile, elle souligne l'opportunité, le plus souvent de poursuivre, parfois de développer des politiques d'efficience et d'optimalisation dans 3 domaines : la stratégie et le développement, la gestion des ressources humaines et la gestion des ressources matériels.

Enfin, pour 2014-2017, la Zone Vesdre entend poursuivre la promotion et l'intégration au sein de ses pratiques des valeurs sociétales, largement répercutées au travers du PZS, à savoir la solidarité, la diversité, la complémentarité, la critique constructive et le développement durable.